

Edité le : 24/09/2020

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SAUR VALLEE DU RHONE

Mme LAETITIA GUILLON

AGENCE GARD LOZERE

250 AVENUE FLEMING

30000 NIMES Cedex 9

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (\*\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE20-146454	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DT DU GARD
<b>Identification échantillon :</b>	LSE2009-25471-1	<b>N° Prélèvement :</b>	00140151
<b>N° Analyse :</b>	00141214		
<b>Nature:</b>	Eau de distribution		
<b>Point de Surveillance :</b>	SAINT GENIES DE COMOLAS	<b>Code PSV :</b>	000000674
<b>Localisation exacte :</b>	CANTINE SCOLAIRE		
<b>Dept et commune :</b>	30 SAINT-GENIES-DE-COMOLAS		
<b>UGE :</b>	2491 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN SAUR		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	D2	<b>Type Analyse :</b>	D2.CP
<b>Nom de l'exploitant :</b>	SAUR AGENCE DE MONTELIMAR CHEMIN DE LA FONDERIE 26216 MONTELIMAR CEDEX	<b>Motif du prélèvement :</b>	CP
<b>Nom de l'installation :</b>	LIRAC	<b>Type :</b>	UDI
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 22/09/2020 à 10h50 Réception au laboratoire le 22/09/2020 à 15h38 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	<b>Code :</b>	000573
<b>Traitement :</b>	NEANT		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 22/09/2020 à 15h38

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							

Edité le : 24/09/2020

Identification échantillon : LSE2009-25471-1

Destinataire : SAUR VALLEE DU RHONE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
Température de l'eau	11D2-CP	22.7	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25	#
pH sur le terrain	11D2-CP	7.5	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9	#
Chlore libre sur le terrain	11D2-CP	0.22	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total sur le terrain	11D2-CP	0.22	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Bioxyde de chlore	11D2-CP	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013			
<b>Analyses physicochimiques</b>								
<i>Métaux</i>								
Nickel total au 1er jet	11D2-CP	< 5	µg/l Ni	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	20		#
Plomb total au 1er jet	11D2-CP	< 2	µg/l Pb	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10		#
Cuivre total au 1er jet	11D2-CP	0.013	mg/l Cu	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2.0	1.0	#

11D2-CP ANALYSE (D2.CP) D2 CU NI PB (ARS11-2020)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par le décret 2001-1220 du 20/12/2001 modifié pour les eaux destinées à la consommation humaine pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Didier BLANCHON  
Responsable de Laboratoire

